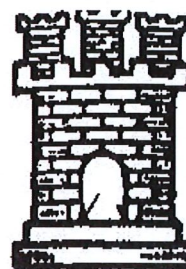




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Patrice PIROTON** demeurant Avenue Iris Crahay 39 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue Iris Crahay, 39 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section E n°645F.

La demande vise les travaux suivants : **Construction d'un garage et d'une aire de manoeuvre**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°3 et 12) pour les raisons suivantes :

- le recul par rapport aux limites de propriété est inférieur à 5,00m ;
- l'emprise bâtie est supérieure à 100m²
- la superficie réservée aux espaces vert représente moins de 80% de la superficie constructible de la parcelle ;
- la modification du niveau existant du terrain dans les zones de recul minimum latérales ;
- la toiture plate du volume annexe qui n'est pas un élément de jonction ou d'articulation entre deux ou plusieurs volumes à toitures à versants.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration Communale d'Esneux, Place Jean d'Ardenne 1, Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve à l'Administration Communale d'Esneux, Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18 juin 2026 au 02 juillet 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be